



## TRANSPARENCE ESG ARTICLE 8 SFDR

**GROUPAMA HIGH YIELD  
MATURITY 5  
JUILLET 2023**

## a) Résumé

<p>Sans objectif d'investissement durable</p>	<p>Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, et bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables.</p> <p>La part d'investissement durable du compartiment correspond aux pourcentages d'entreprises qui contribuent positivement ou de manière très positive à 16 objectifs de développement durable (ODD) sur les 17 ODD de l'ONU sans contribuer de manière négative à tout autre ODD.</p> <p>Les investissements durables ne causent pas de préjudice important à aucun des autres objectifs d'investissement durables car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.</p>
<p>Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier</p> <p><b>&amp;</b></p> <p>Stratégie d'investissement</p>	<p>Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR pour Sustainable Finance Disclosure Regulation. L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ». La sélection au sein de l'univers d'investissement ESG respecte les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG » de Groupama AM</li> <li>- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama Asset Management : politique sur les énergies fossiles et armes controversées</li> <li>- Le compartiment affichera une note ESG moyenne sur le pilier social supérieure à 50</li> <li>- 10% d'investissement durable minimum</li> </ul>
<p>Proportion d'investissements</p>	<p>Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 75% du portefeuille.</p>
<p>Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales</p>	<p>Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ex-ante par les équipes de gestion</li> <li>- Ex-ante et ex-post via le serveur de contraintes de l'outil de gestion SimCorp Dimension</li> <li>- Le contrôle de second niveau des respects des contraintes d'investissements</li> </ul>
<p>Méthodes</p>	<p>Groupama AM a développé une méthodologie d'analyse propriétaire pour les entreprises, les Etats et les obligations durables.</p> <p><b>Analyse des entreprises :</b> Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. Elle est fondée sur des indicateurs que nous avons sélectionnés en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative. Nous avons sélectionné plusieurs dizaines de données brutes et d'indicateurs parmi les informations transmises par nos fournisseurs de données, que nous pondérons selon des algorithmes propriétaires prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur. Ces critères sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);</li> <li>- Le Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);</li> <li>- La Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).</li> </ul>

	<p>La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre, directement ou à travers un indicateur équivalent, la quasi-totalité des PAI obligatoires (Principe Adverse Impacts) dans le calcul du Score ESG des émetteurs afin de prendre en compte les impacts négatifs des émetteurs et les risques de durabilité auxquels ils sont exposés. Les PAI 4 et 14 ne sont pas pris en compte dans la méthodologie d'analyse ESG. Le PAI 4 est pris en compte dans nos politiques d'exclusions et d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte dans nos politiques d'exclusions.</p> <p>Pour plus de détails sur ces méthodologies : <a href="https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/">https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/</a></p>
Sources et traitement des données	Moody's ESG : données sous-jacentes à l'analyse E, S et G des entreprises, analyse des controverses ; Iceberg Data Lab : données environnementales ; ISS/ECGS/Proxinvest : analyse de résolutions d'AG et aide à l'application de la politique de vote ; ISS Ethix : politique armes controversées
Limites aux méthodes et aux données	Notre analyse se fonde sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises ou fournies par les agences, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.
Diligence raisonnable	Nous nous appuyons sur notre approche méthodologie ESG pour effectuer une due diligence sur les actifs sous-jacents du produit financier, et sur nos modalités de traitement des données ESG.
Politiques d'engagement	Groupama AM renforce continuellement sa stratégie en matière d'engagement autour de trois leviers : l'exclusion, l'intégration ESG et le dialogue. Pour plus d'information sur notre politique d'engagement : <a href="https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/">https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/</a>
Indice de référence désigné	Aucun indice n'est désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

## b) Sans objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, et bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables.

*En quoi les investissements en question ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable, y compris la manière dont les indicateurs relatifs aux incidences négatives figurant dans le tableau 1 de l'annexe I ainsi que tous les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de ladite annexe sont pris en considération ?*

La part d'investissement durable du Compartiment correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutit à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérées comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeure (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du Compartiment.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du Compartiment.

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable. Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

*L'investissement durable est-il conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris aux principes et aux droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme ?*

Les indicateurs d'incidences négatives sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire, comme explicité dans la section f et la méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives 10 et 11 portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et sur l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Celles-ci sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

#### **c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier**

*Quels sont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par les produits financiers ?*

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs.

#### **d) Stratégie d'investissement**

*Quelle stratégie d'investissement ce produit met en œuvre pour atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?*

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ».

L'analyse de ces critères ESG aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

L'univers d'investissement est divisé en cinq quintiles, chaque quintile représentant 20% de l'univers d'investissement, en nombre de valeurs. Les valeurs notées Quintile 1 représentent les meilleures notes ESG au sein de l'univers d'investissement, tandis que les valeurs notées Quintile 5 représentent

les plus mauvaises notes. Le Compartiment sera investi de manière privilégiée dans les valeurs appartenant aux Quintiles 1 à 4. La sélection devra aboutir à une note ESG moyenne supérieure à celle de son investissement.

L'approche ESG développée par Groupama Asset Management repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

La sélection au sein de l'univers d'investissement ESG éligible est définie en amont respectant les critères suivants :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG » : Groupama Asset Management suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG (liste des « Grands Risques ESG »). Ce sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un « downgrade » significatif des agences ;
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama Asset Management : sont exclues du périmètre d'investissement du Compartiment les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel).
- Application de la politique énergie fossile de Groupama Asset Management : exclusion des sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon, de la production d'énergie liée au charbon et non réinvestissement des Energies Fossiles Non Conventionnelles (EFNC).
- Note ESG moyenne sur le pilier social supérieure à 50
- Part minimum d'Investissement durable de 10%, conformément à la définition de l'investissement durable précisée ci-dessus.

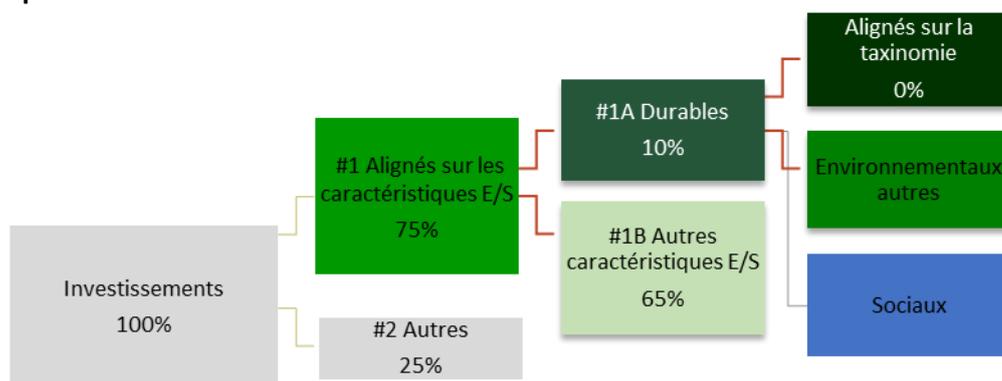
*Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?*

Afin de s'assurer que les entreprises investies se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, les fonds ont recours à une méthodologie d'analyse interne prenant en compte des critères de bonne gouvernance via l'approche ESG interne, tels que décrits dans la section consacrée à sa stratégie d'investissement.

Les critères pris en compte sont par exemple :

- Pourcentage de membres indépendants au sein du conseil d'administration
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Existence d'un comité RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) au sein du conseil d'administration
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses

### e) Proportion d'investissements



Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG, hors OPC monétaires et liquidités, de minimum 90% des titres en portefeuille dans le cas d'instruments émis par des émetteurs dont le groupe est de qualité « Investment Grade » et de minimum 75% des titres en portefeuille dans le cas d'instruments émis par des émetteurs dont le groupe est de qualité « High Yield ».

### f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés :

- Ex-ante : le gérant s'assure que les titres en portefeuille appartiennent bien à son univers éligible.
- Ex-ante et ex-post via le serveur de contraintes de l'outil de gestion SimCorp Dimension, un contrôle est effectué afin de vérifier le respect des règles de gestion ESG.
- Le contrôle de second niveau des respects des contraintes d'investissements est effectué sur base annuelle par l'équipe contrôle interne.

### g) Méthodes

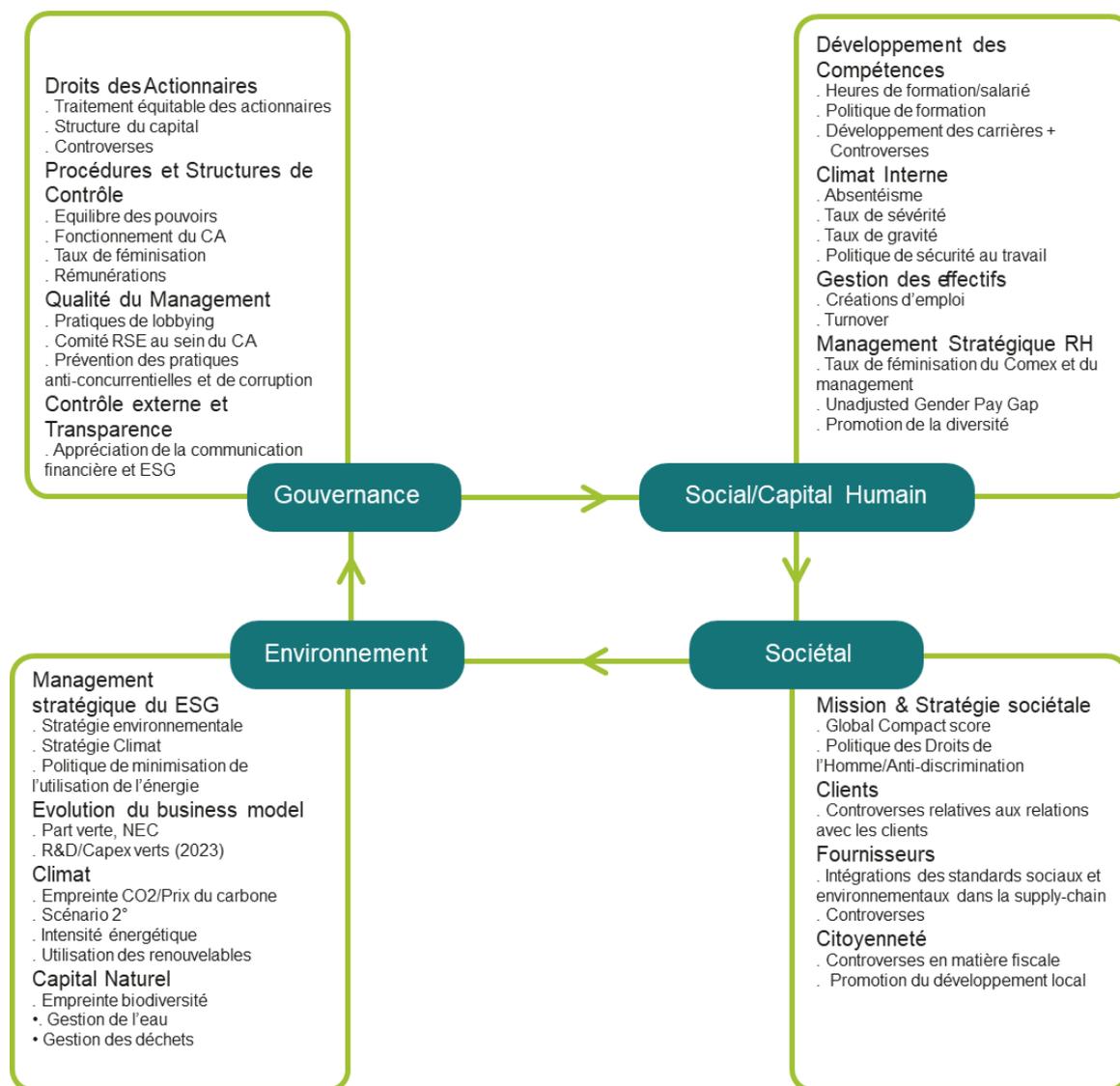
#### Analyse ESG des entreprises

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. A partir de cette méthodologie, les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur :

- Identifier les éléments ESG qui ont un impact sur les états financiers des entreprises,
- Identifier les incidences négatives et positives des activités de ces entreprises sur certains facteurs ESG. Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG.

Notre méthodologie est fondée sur des indicateurs que nous avons sélectionnées en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative. Nous avons sélectionné plusieurs dizaines de données brutes et d'indicateurs parmi les informations transmises par nos

fournisseurs de données, que nous pondérons selon des algorithmes propriétaires prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.



La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre, directement ou à travers un indicateur équivalent, la quasi-totalité des PAI obligatoires (Principle Adverse Impacts) dans le calcul du Score ESG des émetteurs afin de prendre en compte les impacts négatifs des émetteurs et les risques de durabilité auxquels ils sont exposés. Les PAI 4 et 14 ne sont pas pris en compte dans la méthodologie d'analyse ESG. Le PAI 4 est pris en compte dans nos politiques d'exclusions et d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte dans nos politiques d'exclusions.

Pour les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, nous en tenons compte à travers un score Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement. Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées via le

rapport article 29, document de reporting ESG disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

## h) Sources et traitement des données

1/ Sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier



2/ Mesures prises pour garantir la qualité des données

Les données utilisées dans le processus d'analyse ESG des émetteurs suivent un processus de contrôle de plusieurs niveaux et de plusieurs natures pour s'assurer de leur qualité, de leur complétude et de leur cohérence. Les contrôles peuvent être systématiques, et s'appliquer à tous nos fournisseurs ou plus ciblés et spécifique à certains fournisseurs.

### Contrôle niveau 1

Un premier niveau de contrôle est réalisé en amont de l'intégration des données provenant de nos fournisseurs dans l'outil de scoring ESG (StarQube). Ce premier contrôle vise à assurer la cohérence des données et porte plus précisément sur les indicateurs clés et les écarts-type constatés sur les moyennes des émetteurs et des secteurs.

### Contrôle niveau 2

Un deuxième niveau de contrôle est réalisé dans l'outil de scoring StarQube, dans lequel ont été définie et paramétrée une dizaine de contrôles. Une fois que les fichiers de données provenant de nos fournisseurs ont alimenté l'outil, les données sont contrôlées sur leur présence, leur cohérence et leur complétude.

### Suivi des contrôles

Les warnings générés par l'outil sont remontés aux fournisseurs de données pour réconciliation des données identifiées comme problématiques par les contrôles paramétrés dans l'outil. Ce processus est répété à chaque nouveau chargement de données, qui a lieu tous les 3 mois. Dans certains cas, les données en warning sont répondues en interne, par nos analystes financiers et ESG.

Ce dispositif garantit une optimisation des contrôles, un suivi des traitements et réponses apportées à chaque fois qu'un contrôle générant un warning a été répondu et des pistes d'audits précises, permettant de suivre l'évolution des réponses apportés dans le temps.

### 3/ Modalités de traitement des données

L'ensemble des données ESG sont introduites dans notre outil interne StarQube, qui calcule les notations ESG des émetteurs selon notre méthodologie de scoring. Des contrôles ont été mis en place à l'entrée et à la sortie de cet outil pour garantir la qualité de la donnée, ils sont décrits plus en détail dans la section précédente. Cet outil permet d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension. Une historisation des données est réalisée dans notre entrepôt des données qui alimente le système de reporting automatisé.

### 4/ Proportion de données qui sont estimées

La proportion de données estimées est très variable selon qu'il s'agit d'une donnée faiblement ou largement communiquée par les émetteurs. Le cas des indicateurs environnementaux illustre bien ce point. Sur la Biodiversité, qui est un sujet relativement récent et sur lequel des indicateurs de mesure ont été développés encore plus récemment, la proportion d'émetteurs qui mesure et communique un indicateur relatif à la biodiversité est encore faible. Dans l'univers Moody's ESG suivi, 52% des valeurs disposent d'un indicateur. Sur cet indicateur biodiversité, la proportion de données estimées est de 48%. Notre fournisseur de données sur cet indicateur (Iceberg Datalab) améliore régulièrement le taux de disponibilité de ses données et s'est engagé à les augmenter significativement et rapidement.

#### i) Limites aux méthodes et aux données

L'approche ESG développée par Groupama Asset Management repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible. En effet, les données ESG ne sont pas encore standardisées, et notre analyse se fonde in fine sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.

Pour pallier cette limite, Groupama Asset Management concentre son analyse sur les points les plus matériels des secteurs et des entreprises analysés. Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer à la méthodologie ESG détaillée : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

#### j) Diligence raisonnable

Le fonds prend en compte les principales incidences négatives dans ses décisions d'investissement au travers notamment du scoring ESG des émetteurs sous-jacents. En effet, la méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre, directement ou à travers un indicateur équivalent, la quasi-totalité des PAI obligatoire (Principle Adverse Impacts) dans le calcul du Score ESG des émetteurs afin de prendre en compte les impacts négatifs des émetteurs et les risques de durabilité auxquels ils sont exposés. Seul le PAI 4 n'est pas intégré.

Le score ESG d'un émetteur est calculé à partir de plusieurs indicateurs, sélectionnés en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative. Plusieurs dizaines de données brutes et d'indicateurs, parmi lesquels les PAI, nous sont transmises par nos fournisseurs de données, analysés et pondérés selon des algorithmes propriétaires en prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives exprimées de 0 à 100 qui intègrent les principales incidences négatives des émetteurs sur de larges univers. Les données ESG fournies par Moody's ESG couvrent 5 000 valeurs sur l'ensemble des zones géographiques. Les données environnementales issues d'Iceberg Datalab sont disponibles sur 2 500 valeurs.

#### **k) Politiques d'engagement**

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part une source de création de valeur et d'autre part un moyen de diminuer les risques.

Pour plus d'information : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

## *Disclaimer*

*Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.*

*Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.*

*Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.*

*Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).*

*Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.*

*Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.*

*Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.*

*Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris - Site web : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)*